

*18 septembre 2013*

**Rapport de la commission des pétitions chargée d'examiner la  
pétition du 5 juin 2012: «Pourquoi la Ville de Genève a-t-elle raté  
l'expérience de gestion des pigeons?»**

**Rapport de M<sup>me</sup> Danièle Magnin.**

La pétition P-290 a été renvoyée par le Conseil municipal à la commission des pétitions le 5 juin 2012.

La commission, sous la présidence de M<sup>me</sup> Julide Turgut Bandelier, a étudié cette pétition lors de la séance du 19 novembre 2012.

La rapporteuse remercie chaleureusement M<sup>me</sup> Tamara Saggini pour la clarté et la précision de ses notes de séance.

**Rappel de la pétition**

(Voir annexe.)

**Audition du pétitionnaire, M. Roman Juon**

M. Juon distribue un document avec des photos actuelles des pigeonniers (cf. annexe I) qui fonctionnent très bien. Il avait eu un mandat du Conseil administratif, qui dépendait du SEVE. La Ville de Genève a dépensé 30 000 francs ou 40 000 francs pour fabriquer et installer deux pigeonniers. Il explique que la ville n'est pas envahie de pigeons. Un samedi matin, avec l'école de la Roseraie, ils ont compté les volatiles et sont arrivés à 4000 ou 4500 individus. On aurait droit à 5% de notre population en pigeons, donc ce n'est pas catastrophique.

A Plainpalais, il y en a environ entre 80 et 150, à la place des Augustins entre 30 et 50. Vers la place de Neuve, beaucoup de petits commerces se plaignent de devoir changer les toiles de tente qui sont salies par les pigeons, de même que les monuments. Il s'est renseigné auprès de la Société protectrice des animaux (SPA), qui est d'accord sur le principe des pigeonniers, comme presque tout le monde. Il a été auditionné par le vétérinaire cantonal, M. Grégoire Seitert, et l'inspecteur de la faune, M. Gottlieb Dandliker, car le SEVE n'a pas voulu y aller. Ils étaient intéressés de suivre l'état sanitaire des pigeons. Il y a eu une épidémie, que l'on a soupçonnée faire disparaître les pigeons. A Thônex, où il est actuellement, ils sont encore bien présents et beaucoup de personnes vont les nourrir. Il a discuté avec un habitant qui aime beaucoup ces 50 oiseaux mais qui remarque que cela coûte cher de les nourrir et il se sent obligé de le faire, comme

beaucoup d'autres. Il y a eu trois objets sur le sujet: motion M-268 «Régulation scientifique de la population des pigeons», proposition PR-537 «Proposition du Conseil administratif du 17 janvier 2007 en vue de l'ouverture d'un crédit de 161 000 francs destiné à l'étude de la population de pigeons et d'un crédit de 110 000 francs destiné à la construction de pigeonniers en ville de Genève», et motion M-739 «Un, deux, trois... pigeons volent».

Lui-même s'est rendu à Bâle pour observer le système et il a remarqué qu'ils ont beaucoup utilisé les médias. Il a également été en France, à Paris, où il y a des cases dans lesquelles les pigeons sont nichés et nourris. On les enferme pour qu'ils s'habituent au lieu. A Genève, on n'a pas voulu faire ainsi, mais des maisons à pigeons ont été construites avec une association pour les jeunes en réinsertion, avec laquelle il a lui-même travaillé. La Ville a fait trop peu de publicité, à part pour l'inauguration de ces pigeonniers. Il ajoute qu'il y a une loi qui interdit de nourrir les pigeons, mais personne n'agit pour faire respecter cela. Pour chasser ces volatiles, on a fait l'expérience d'utiliser des faucons, mais les pigeons reviennent après trois ou quatre mois. La meilleure méthode est d'enlever les œufs. Pour les abris, seule la dernière motion a été retenue, mettant à disposition 30 000 francs à 40 000 francs. En outre, un montant de 100 000 francs a été alloué pour donner aux pigeons du maïs traité de telle façon qu'ils pondent moins. Les spécialistes ont constaté qu'il y avait un gros risque pour les animaux qui mangeaient les pigeons, donc cela a été abandonné.

### *Questions des commissaires*

Un commissaire UDC: Qu'en est-il du projet de la Ville, en 2005, de stérilisation des pigeons?

M. Juon: Le projet a tout de suite été écarté et les 100 000 francs budgétés aussi.

Un commissaire UDC demande ce que pense l'auditionné des tonnes de guano qui salissent la ville. La Voirie doit consacrer trois employés pour nettoyer. Il connaît une personne qui a eu 100 francs d'amende pour avoir nourri des pigeons. Il demande s'il est vraiment utile de revenir sur cette problématique et s'il n'y aurait pas d'autres animaux à protéger.

M. Juon pense qu'il faudrait diminuer la quantité de pigeons, mais tant qu'ils auront à manger, ils viendront.

Un commissaire UDC demande quel est l'avantage d'un pigeonnier dans la régularisation de l'affluence.

M. Juon: Les vrais œufs sont remplacés par des faux. La colonie reste donc sur place. Il ignore qui est chargé de cela, suggérant de questionner le SEVE.

Un commissaire EàG demande à combien de pourcentage de postes de travail il estime l'entretien des pigeonniers.

M. Juon dit que, à Carouge par exemple, c'est une personne de la Voirie qui dépose la nourriture. Le nettoyage ne doit pas être fait trop souvent car sinon les pigeons ne viennent plus. Il ne s'agit même pas d'un 10% d'activité, mais environ 2 h par semaine.

Un commissaire EàG demande s'il a fait une étude de la rentabilisation des fientes de pigeons, car au Moyen-Age c'était l'engrais principal.

M. Juon: Non.

Un commissaire LR demande quel est le rôle des pigeons auprès des habitants et si en dehors de la SPA des associations ont un mot à dire sur la question.

M. Juon: Certains nourrissent les pigeons quand il fait froid pour les sauver, pour d'autres c'est un passe-temps, ils leur donnent des noms ou discutent avec eux. Il existe environ 10-15 personnes qui s'en occupent régulièrement. Les pointes en métal mises sur les bordures de monuments ne sont pas cautionnées par la SPA. Cependant, celle-ci ne peut rien faire, elle a beaucoup de travail et n'a pas assez de personnel. Le plus gros problème est celui de l'équilibre de la faune urbaine.

Une commissaire MCG demande si les oiseaux pondent à nouveau quand les œufs n'éclosent pas et quelle était l'épidémie dont il a parlé.

M. Juon: C'était une épidémie pulmonaire causée par le paramyxovirus, non transmissible à l'homme. Dans les deux pigeonniers, il n'y a pas eu de nichées, car les pigeons n'ont pas été nourris. A Carouge, le système fonctionne très bien.

Une commissaire MCG a entendu dire près de chez elle que les personnes nourrissent des corneilles pour ne pas laisser venir les pigeons.

M. Juon: Ils s'entendent très bien et une espèce ne chasse pas l'autre.

Un commissaire UDC remarque qu'il est facile de réguler la concentration de pigeons à Paris, car il y a seulement cette espèce d'oiseau, alors qu'à Genève, il y a les mouettes, les moineaux, les corneilles, les canards, etc. Il demande s'il ne serait pas plus judicieux d'aborder le problème au travers de la gestion des ordures ménagères ou des accès à la nourriture. Il ajoute que, lorsqu'il a réussi à dégager les pigeons de son balcon, il y a retrouvé une canne avec ses douze petits.

M. Juon: Les mouettes et les corneilles ne nichent pas sur les monuments. Les pigeons sont les oiseaux les plus proches des humains. A Bâle, ils ont réussi à convaincre la population de ne plus nourrir les oiseaux. Il ajoute qu'il a quand même été voir M. Maudet mais cela n'a rien donné. Il trouve dommage d'avoir

dépensé 40 000 francs pour ne pas entretenir le système, soit disant parce que une œuvre d'art devait être installée là.

### **Discussion**

Le groupe de l'Union démocratique du centre suggère de renvoyer la pétition au Conseil administratif.

Un commissaire socialiste remarque qu'il y a eu un travail fait mais pas suivi. Il ne voit pas le sens de faire d'autres auditions et pense que la pétition mérite d'être renvoyée au Conseil administratif.

Une commissaire libéral-radical dit que son groupe est du même avis.

Un commissaire d'Ensemble à gauche remarque que la solution du pigeonnier n'est pas acceptée par tous les défenseurs des oiseaux. Les pigeonniers n'interviennent presque pas dans la régulation de ces oiseaux. Il propose également le renvoi au Conseil administratif de la pétition, mais aurait aimé savoir pourquoi le pigeonnier de Plainpalais a été détruit.

Une commissaire du Mouvement citoyens genevois remarque qu'il y a eu négligence et cela pourrait être souligné dans le renvoi.

### *Vote*

Le renvoi au Conseil administratif avec remarque de négligence de la part du Conseil administratif est accepté à l'unanimité.

La pétition est renvoyée au Conseil administratif.

PETITION AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GENEVE :

## POURQUOI LA VILLE DE GENEVE A RATE L'EXPERIENCE DE GESTION DES PIGEONS ?

Le département du Maire a décidé d'amender les amis des pigeons et a fait déposer le pigeonnier inauguré par l'ancien Conseiller administratif au printemps 2011. Les deux pigeonniers devaient permettre de réduire la population des pigeons à Plainpalais et au square des Augustin. Il n'y a eu aucune nichée ? Alors que cette expérience qui vient d'être lancée à Carouge rencontre déjà des succès. Alors que les villes de Bâle, Lucerne, Lausanne en Suisse ont réussi la gestion de leurs pigeons et que Paris et sa banlieue ont installé une centaine de pigeonniers, Genève rate sa gestion expérimentale.

Par cette pétition, je demande au Conseil municipal de reprendre ce dossier et faire en sorte que ce projet soit remis sur les rails.

Roman JUON, 29b chemin du Foron 1226 Thônex ; e-mail : roman.juon@bluewin.ch

